



## PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 20 juillet 2023

Monsieur Jean Bissonnette  
Sous-ministre adjoint  
Expertise et politiques de l'eau et de l'air  
Ministère de l'Environnement et de la Lutte  
contre les changements climatiques de la Faune et des Parcs  
675, boulevard René-Lévesque Est, 30<sup>e</sup> étage, boîte 02  
Québec (Québec) G1R 5V7

Monsieur le Sous-ministre adjoint,

Nous avons récemment été informés des résultats préliminaires de la caractérisation exploratoire des sols du Quartier Notre-Dame (QND), menée par la Fonderie Horne à l'automne 2022, démontrant une contamination des sols excédant les critères du ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

En juillet 2022, nous avons confirmé notre appui à la Direction de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue (DSP-AT) afin de mettre en place toutes les actions pouvant mitiger les risques liés aux principaux contaminants recensés. En ce sens, nous avons déposé en octobre 2022, un avis de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) concernant le *Projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore pour la Fonderie Horne*. Dans ce document, l'INSPQ a évalué les risques cancérigènes et non cancérigènes associés à la présence d'arsenic, de cadmium et de plomb dans les sols du QND et a souligné l'importance de la décontamination des sols afin de réduire considérablement l'exposition des enfants et les risques sanitaires que cette exposition engendre.

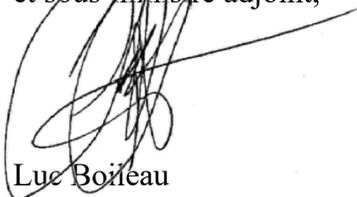
... 2

Les résultats préliminaires obtenus ont été analysés par nos experts de l'INSPQ comme de la DSP-AT et du MSSS. En conséquence, nous considérons que l'avis formulé en octobre 2022 reste complet et ne devrait pas être modifié.

Dans ce contexte, la DSP-AT, sous la signature de sa directrice par intérim Dre Omobola Sobanjo nous signifie qu'il faut remédier dans les plus brefs délais à l'exposition par les sols contaminés, en procédant dès cet été et d'ici la fin de l'automne 2023 à la décontamination des sols du Quartier Notre-Dame où de jeunes enfants sont présents (propriétés habitées et terrains à haute fréquentation) et dont les sols de surface présentent des niveaux de contamination en métaux supérieurs aux valeurs de référence retenues. Nous nous associons entièrement à cette lecture et à cette position conséquente.

Espérant le tout à votre convenance et demeurant disponible pour toute information supplémentaire, recevez, Monsieur le Sous-ministre adjoint, nos salutations les plus respectueuses.

Le directeur national de santé publique  
et sous-ministre adjoint,



Luc Boileau

p. j. Lettre DSP-AT

c. c. M<sup>me</sup> Omobola Sobanjo, MSSS

N/Réf. : 23-SP-00426